



PROCES VERBAL
N° 9/CNCMP/2017
DU 22/02

Le mercredi 22 février 2017 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

Etait absent:

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ISKAN

1°/- **Examen** du complément d'informations relatif au DAO pour la construction des équipements collectifs de Sélibaby, Nbeika et Tenwemen. **Réf lettre 0512/2017/PCPMP reçue le 21/02/2017.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur le DAO relatif à la construction, en 3 lots séparés, des équipements collectifs à Sélibaby, à Nbeika et à Tenwemen.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

2°/- **Examen** d'avenant n° 1 au marché n°0394/T/104/CPMPSSouv/2015 de huit salles de classes et deux murs de clôture pour cimetière dans la commune de Kobeni **réf lettre 057/P/CPMPSSouv reçue le 20/02/2017.**

Décision

Ce point est reporté pour justifier le montant et le délai dudit avenant.

LE PRÉSIDENT
AHMED BABA MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi

(Handwritten signatures in blue ink corresponding to the list members)